



esa

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DES AFFAIRES

2025-2026



VADEMECUM DE L'ÉTUDIANT

ESA NAMUR



TABLE DES MATIÈRES

01	<u>INTRODUCTION</u>	3
	• <u>Mot de la direction</u>	3
02	<u>NOS FORMATIONS</u>	4
	• <u>Comptabilité</u>	4
	• <u>Droit</u>	8
	• <u>Marketing</u>	10
	• <u>Relations Publiques</u>	12
	• <u>Sciences administratives et gestion publiques</u>	14
	• <u>International Business</u>	16
	• <u>Management du Tourisme & des loisirs</u>	18
	• <u>Informatique</u>	20
	• <u>Les langues</u>	22
03	<u>À PROPOS DE L'ESA</u>	23
	• <u>Notre pédagogie</u>	23
	• <u>Informations générales</u>	25
	• <u>Les règles</u>	27
	• <u>Trombinoscope de l'équipe</u>	28
04	<u>PARCOURS PERSONNALISÉ</u>	29
	• <u>Le congé-éducation payé (CEP)</u>	29
	• <u>La valorisation des Acquis (VA)</u>	30
05	<u>VOTRE CURSUS</u>	31
	• <u>Les stages</u>	31
	• <u>Le système modulaire</u>	32
	• <u>Les évaluations et le diplôme</u>	33
	• <u>L'épreuve intégrée</u>	36
06	<u>INFORMATIQUE</u>	37
	• <u>La plateforme smartschool</u>	37
	• <u>Sécurité et protection des données</u>	38
07	<u>LA VIE À L'ESA</u>	39
	• <u>Les étudiants délégués</u>	39
	• <u>Les étudiants ambassadeurs</u>	40
	• <u>Mes notes</u>	41

Remarque

Afin de garantir une lecture fluide et cohérente, ce guide utilise la forme grammaticale traditionnelle du français, sans recours à l'écriture inclusive. Ce choix ne reflète en aucun cas une exclusion, mais vise à faciliter la compréhension pour l'ensemble des lecteurs.

MOT DE LA DIRECTION

Bienvenue à l'École Supérieure des Affaires de Namur (ESA), un établissement d'enseignement supérieur **pour adultes**, fort de plus de **125 ans d'histoire**.

Fondée à l'origine pour répondre à la pénurie de comptables dans notre région, l'ESA n'a cessé d'évoluer pour devenir une institution dynamique, ancrée dans la réalité socio-économique et tournée vers l'avenir.

Vous avez choisi de reprendre ou de poursuivre une formation, parfois en parallèle d'une vie professionnelle ou familiale exigeante. Ce choix est un **acte de courage, de volonté et d'ambition**.

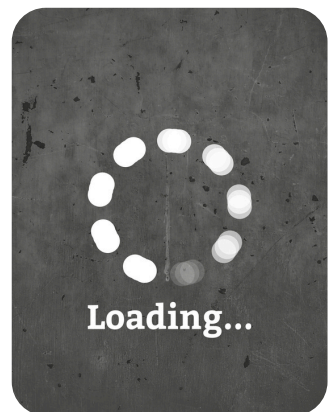
À l'ESA, nous en sommes pleinement conscients. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour vous offrir un **accompagnement personnalisé**, un encadrement de **qualité et respectueux**, où chaque parcours est unique et chaque réussite valorisée.

Notre école repose sur des valeurs fortes : le **respect de chacun** et de la **diversité des convictions**, le dialogue ouvert et constructif, le développement de **l'autonomie, l'esprit d'équipe**, ainsi que le professionnalisme et la rigueur intellectuelle. Ces valeurs guident notre action quotidienne, tant dans les relations humaines que dans notre approche pédagogique. Elles forment le socle d'une **communauté éducative inclusive, attentive et engagée**.

L'ESA est aujourd'hui un acteur incontournable de la formation dans les domaines économique, juridique et informatique. Grâce à une pédagogie active, à des enseignants expérimentés et à une écoute constante des besoins du monde professionnel, notre école vous prépare à devenir des praticiens compétents, responsables et conscients des enjeux actuels. Le monde évolue, et l'ESA évolue avec lui. Nous investissons dans des **outils pédagogiques modernes**, développons l'enseignement hybride, tissons des partenariats avec les milieux professionnels, et encourageons l'apprentissage tout au long de la vie. Nous croyons en un avenir où la formation reste la clé de l'épanouissement personnel et de l'insertion professionnelle.

Votre parcours à l'ESA sera riche **d'apprentissages, de rencontres et d'opportunités**. Nous espérons qu'il sera aussi, pour vous, une source de fierté et de transformation.

*Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue dans notre école.
Ensemble, construisons votre avenir.*



Olivier Martens
Direction F.F

En Cours
Direction Adjointe

BACHELIER EN COMPTABILITE

La comptabilité constitue **la clef de toute bonne gestion d'entreprise**.

Le bachelier en comptabilité est le **conseiller privilégié** des entreprises et de leurs dirigeants

La fonction

- Le diplômé en comptabilité est responsable de l'organisation et de la tenue des comptes, particulièrement en comptabilité générale et en comptabilité analytique, dans le respect des règles déontologiques.
- Il est également souvent en charge de la fiscalité de l'entreprise (Impôt des personnes physiques, Impôt des sociétés et TVA).
- Il établit régulièrement et présente sous forme normalisée les documents comptables et fiscaux légaux : comptes annuels, déclarations, et toute information comptable demandée par la direction.
- Cette profession est en perpétuelle évolution à la suite de la digitalisation massive et à l'arrivée de la facturation électronique.

La comptabilité à l'ESA

Notre école propose deux options de spécialisation : le bachelier en comptabilité, **option fiscalité** et le bachelier en comptabilité, **option gestion**.

Celles-ci sont proposées à l'étudiant dès sa deuxième année de bachelier.

Durant son cursus, l'étudiant bénéficie :

- d'un contact privilégié avec le monde de l'entreprise grâce à l'intervention de spécialistes ;
- d'une maîtrise des logiciels indispensables au comptable ;
- d'un suivi pédagogique personnalisé assurés par divers intervenants ;
- d'un système d'évaluation régulier de ses acquis ;
- d'une formation continuée à la pointe de l'actualité fiscale, financière...

Les débouchés

Dans le secteur privé :

Le diplômé en comptabilité est très recherché par les entreprises, y compris les banques et les assurances : il peut, après un examen d'entrée, des examens intermédiaires et un examen d'aptitude à l'ITAA devenir expert-comptable conseiller fiscal certifié indépendant, voire réviseur d'entreprises après l'obtention d'un diplôme de Master.

Dans le secteur public :

À la suite d'une profonde modification du droit comptable imposé par l'UE aux pouvoirs locaux, régionaux, communautaires et fédéraux (comptabilité en partie double proche de celle applicable aux entreprises), le diplômé en comptabilité est aussi très demandé dans le secteur public.

En plus, aussi bien dans le secteur privé que public, il est sollicité pour réaliser des missions d'audit financier.

BACHELIER EN COMPTABILITE

Et après ?

Le diplômé peut accéder :

- à différents masters, comme par exemple en sciences économiques, dans l'enseignement universitaire[1] belge et européen ;
- à des spécialisations en management, en gestion financière, en conseil fiscal...
- au bachelier de spécialisation en Business Data Analysis

[1] L'accès aux différents masters universitaires dépend du domaine d'études et de l'université/Haute Ecole choisis. En effet, un test d'admission, des années d'adaptation, des crédits complémentaires... peuvent être imposés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de l'université/Haute Ecole choisie.

Durée du cursus

La formation se déroule **en 4 ans minimum** tout en respectant le schéma de capitalisation de la section.

Les unités d'enseignement déterminantes sont valables pour une durée de **6 ans** à partir de la date de leur réussite.

BACHELIER EN COMPTABILITE - FISCALITE

BAC 1

CESS	634 - Impôt des personnes physiques (I.P.P.)	7	CESS	1059 - Faits et institutions économiques	5	CESS	1109 - Droit Civil	3	CESS	1111 - Mathématiques financières et statistique	5	CESS	1112 - Comptabilité générale : principes et fondements	11
CESS	1119 - Taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.)	5	CESS	1121 - Informatique : tableur	4	CESS	1124 - Techniques de communication professionnelle	6						

BAC 2

CESS	1060 - Organisation des entreprises et éléments de management	4	1109	1110 - Droit économique	4	1112	1113 - Comptabilité générale approfondie	5	1112	1115 - Comptabilité analytique : principes et fondements	6		
						1112, 634	1120 - Impôt des sociétés	5	1109, 1122	1123 - Déontologie et compliance	2		

BAC 3

1109	1083 - Droit social	4	1109, 1113	1116 - Comptabilité et droit des sociétés	7	1113	1117 - Analyse de bilans	5
------	---------------------	---	------------	---	---	------	--------------------------	---

Ter

Toutes les UE	666 - Epreuve intégrée de la section : bachelier en comptabilité	20	1109	1061 - Enregistrement et successions	3
---------------	--	----	------	--------------------------------------	---

COURS NON ANNUELS

1113	1114 - Comptabilité et contrôles	4	1111, 1115, 1121	1118 - Gestion financière et budgétaire et business plan	6	1113	1122 - Comptabilité : application professionnelle de l'outil informatique	4	1124	1125 - Leadership et gestion du changement	3	634	1140 - Procédures fiscales	3
1120	1141 - Compléments I.P.P.-I.SOC - I.P.M	8	1119	1142 - Pratique de la T.V.A	4	1119, 1120	1143 - Eléments de fiscalité internationale et européenne	7						

LANGUES

CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/Esp/All*/Ital*/Lux*	7	UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/Esp/All*/Ital*/Lux*	7	UE2	Langue Nv3 Angl/Neerl/Esp/All*/Ital*/Lux*	7
------	--	---	-----	--	---	-----	--	---

STAGES

CESS	1039 - Bachelier : stage orienté d'insertion socioprofessionnelle	3	634, 1039, 1113, 1119	1106 - Stage d'intégration professionnelle : bachelier en comptabilité	5	634, 1039	1126 - Activités professionnelles de formation : bachelier en comptabilité	8
------	---	---	-----------------------	--	---	-----------	--	---

Légende



: Unité déterminante

* : Pas de cours à l'ESA pour cette langue



: Case à cocher après réussite de l'UE



: Nombre de crédits (ects) pour l'UE



: Prerequisite for following the UE (Soit CESS soit le test d'admission soit l'équivalence ou UE)

L'école décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'inexactitude dans le document fourni.
L'école se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications dans la planification des cours.

BACHELIER EN COMPTABILITE - GESTION

BAC 1

CESS 634 - Impôt des personnes physiques (I.P.P.)	7	CESS 1059 - Faits et institutions économiques	5	CESS 1109 - Droit Civil	3	CESS 1111 - Mathématiques financières et statistique	5	CESS 1112 - Comptabilité générale : principes et fondements	11
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		CESS 1119 - Taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.)	5	CESS 1121 - Informatique : tableur	4	CESS 1124 - Techniques de communication professionnelle	6		
			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

BAC 2

CESS 1060 - Organisation des entreprises et éléments de management	4	1109 1110 - Droit économique	4	1112 1113 - Comptabilité générale approfondie	5	1112 1115 - Comptabilité analytique : principes et fondements	6		
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
				1112, 634 1120 - Impôt des sociétés	5			1109, 1122 1123 - Déontologie et compliance	2
					<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>

BAC 3

1109 1083 - Droit social	4	1109, 1113 1116 - Comptabilité et droit des sociétés	7	1113 1117 - Analyse de bilans	5
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Ter

Toutes les UE 666 - Epreuve intégrée de la section : bachelier en comptabilité	20
	<input type="checkbox"/>

COURS NON ANNUELS

1113 1114 - Comptabilité et contrôles	4	1111, 1115, 1121 1118 - Gestion financière et budgétaire et business plan	6	1113 1122 - Comptabilité : application professionnelle de l'outil informatique	4	1124 1125 - Leadership et gestion du changement	3	CESS 1127 - Banque et finance	5
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
1115 1128 - Comptabilité analytique approfondie	3	1113 1129 - Comptabilités spécifiques	2	1060 1130 - Eléments de management stratégique	9	Anglais 3 1132 - Langue : terminologie des métiers du chiffre et séminaire de management	6		
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

LANGUES

CESS Langue Nv1 Angl/Neerl/Esp/All*/Ital*/Lux*	7	UE1 Langue Nv2 Angl/Neerl/Esp/All*/Ital*/Lux*	7	UE2 Langue Nv3 Angl/Neerl/Esp/All*/Ital*/Lux*	7
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

STAGES

CESS 1039 - Bachelier : stage orienté d'insertion socioprofessionnelle	3	1039, 634, 1113, 1119 1106 - Stage d'intégration professionnelle : bachelier en comptabilité	5	1039, 634 1126 - Activités professionnelles de formation : bachelier en comptabilité	8
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>


Légende

 : Unité déterminante

* : Pas de cours à l'ESA pour cette langue

: Case à cocher après réussite de l'UE

 : Nombre de crédits (ects) pour l'UE

 : Prérequis pour suivre l'UE (Soit CESS soit le test d'admission soit l'équivalence ou UE)

L'école décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'inexactitude dans le document fourni.
L'école se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications dans la planification des cours.

BACHELIER EN DROIT

Dans notre société, **le droit a pris une place importante**, notamment dans les matières civiles (contrats, responsabilité), économiques (la vie des affaires), sociales (relations employeurs – travailleurs), fiscales (systèmes très complexes).

Le diplômé en droit est **un assistant juridique pragmatique**, tantôt créatif, tantôt orienté solutions, capable d'évoluer dans différents services (structures publiques, secteur judiciaire, associations, entreprises privées, familiales ou internationales).

La fonction

- Le diplômé en droit est responsable de l'organisation, de la tenue, de la présentation et du suivi de dossiers relatifs à l'application des lois, des décrets et des règlements. Il peut être amené à assurer la coordination et la gestion d'une équipe.
- Outre de solides compétences dans tous les domaines du droit et de la fiscalité, le diplômé dispose de bonnes capacités en comptabilité, gestion, bureautique, rédaction d'actes et de courriers juridiques.
- Le diplômé en droit ne travaille pas en vase clos et doit sans cesse collaborer tant à l'interne qu'à l'externe. Il est régulièrement amené à rencontrer les clients, les usagers et /ou les différents intervenants auxquels l'entreprise/ l'organisation fait appel et ce, en vulgarisant parfois les éléments juridiques à transmettre.

Le droit à l'ESA

La formation proposée se veut non seulement théorique, mais également pratique ; les chargés de cours sont des praticiens chevronnés (magistrats, avocats, notaires, juristes, fiscalistes, cadres de banque ou d'entreprise...) qui bénéficient d'une expérience professionnelle pointue dans le domaine enseigné. La pédagogie est orientée vers la pratique car les cours sont illustrés de nombreux cas concrets.

La formation présente un plus : le cours de médiation dans le cadre juridique qui répond aux exigences légales en vue de l'exercice futur de la profession de médiateur (matières civiles et commerciales ou sociales).

Les débouchés

Les débouchés sont nombreux et variés tant dans le secteur privé que public :

- les services juridiques ou contentieux des entreprises publiques et privées, les banques et compagnies d'assurance, les fiduciaires, les agences immobilières ;
- les administrations, les services du ministère de la Justice (greffes des tribunaux) ;
- les études notariales, les cabinets d'avocats et d'huissiers ;
- les secrétariats sociaux, les mutuelles ;
- les services de police ;
- les associations patronales et syndicales ;
- le secteur de la médiation ;
- le secteur associatif.

Et après ?

- différents masters[1], notamment en sciences économiques ou en droit, dans des universités belges et européennes,
- des années de spécialisation[2] en commerce extérieur, en management, en gestion financière, en conseiller fiscal, en sciences fiscales...

[1] [2] L'accès aux différents masters universitaires dépend du domaine d'études et de l'université/Haute Ecole choisie. En effet, un test d'admission, des années d'adaptation, des crédits complémentaires... peuvent être imposés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de l'université/Haute Ecole choisie.

Durée du cursus

La formation se déroule **en 4 ans minimum** tout en respectant le schéma de capitalisation de la section.

Les unités d'enseignement déterminantes sont valables pour une durée de **8 ans** à partir de la date de leur réussite.

BACHELIER EN DROIT

BAC 1

CESS	715 - Droit civil : les biens et les obligations	9	CESS	1176 - Bureautique	5	CESS	1177 - Techniques de communication professionnelle appliquées aux métiers de droit	7	CESS	1178 - Introduction à la comptabilité	4
------	--	---	------	--------------------	---	------	--	---	------	---------------------------------------	---

CESS	1179 - Introduction au droit	5	CESS	1181 - Droit constitutionnel	3	CESS	1182 - Droit civil : les personnes	6
------	------------------------------	---	------	------------------------------	---	------	------------------------------------	---

CESS	1175 - Questions de sciences humaines	6
------	---------------------------------------	---

BAC 2

715, 1177, 1179, 1182	1185 - Droit économique	7	715, 1177, 1179, 1182	1188 - Droit pénal et procédure pénale	4	715, 1177, 1179, 1182	1189 - Droit judiciaire et procédure judiciaire	4	715, 1177, 1179, 1182	1190 - Droit du travail et de la sécurité sociale	10
-----------------------	-------------------------	---	-----------------------	--	---	-----------------------	---	---	-----------------------	---	----

BAC 3

1178	1187 - Droit fiscal et fiscalité	9	715, 1177, 1179, 1182	1192 - Droit des sociétés, banques et assurances	10
------	----------------------------------	---	-----------------------	--	----

Ter

CESS	1059 - Faits et institutions économiques	5	1182	1061 - Enregistrement et successions	3	Anglais 3	1195 - Anglais : terminologie juridique	2	Toutes les UE	1206 - Epreuve intégrée de la section : bachelier en droit	20
------	--	---	------	--------------------------------------	---	-----------	---	---	---------------	--	----

COURS NON ANNUELS

CESS	716 - Théorie et pratique de la médiation dans le cadre judiciaire	6	715, 1177, 1179, 1182	1180 - Rapports et correspondance juridique	4	1186	1183 - Droit de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire	3
------	--	---	-----------------------	---	---	------	---	---

715, 1177, 1179, 1182	1184 - Droit des technologies numériques et de l'information	3	1181	1186 - Droit administratif	7	715, 1177, 1179, 1182	1191 - Droit international et européen	6	715, 1179, 1181, 1182	1193 - Déontologie dans l'exercice des professions juridiques	2
-----------------------	--	---	------	----------------------------	---	-----------------------	--	---	-----------------------	---	---

LANGUES

CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/All*	7	UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/All*	7	UE2	Langue Nv3 Angl/Neerl/All*	7
------	-------------------------------	---	-----	-------------------------------	---	-----	-------------------------------	---

STAGES

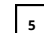
CESS	1039 - Bachelier : stage orienté d'insertion socioprofessionnelle	3	1039	1204 - Stage d'intégration professionnelle : bachelier en droit	5	1039, 1204	1205 - Activités professionnelles de formation : bachelier en droit	8
------	---	---	------	---	---	------------	---	---



Légende

 : Unité déterminante

* : Pas de cours à l'ESA pour cette langue

: Case à cocher après réussite de l'UE

 : Nombre de crédits (ects) pour l'UE

  : Prérequis pour suivre l'UE (Soit CESS soit le test d'admission soit l'équivalence ou UE)

L'école décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'inexactitude dans le document fourni.
L'école se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications dans la planification des cours.

BACHELIER EN MARKETING

Le marketing se définit comme l'analyse des besoins des consommateurs et la mise en place de moyens d'action pour influencer leur comportement. Il crée de la valeur perçue par le client et adapte l'offre commerciale de l'entreprise à son désir

La fonction

L'objectif majeur de l'entreprise est de réaliser des affaires par la vente de ses produits ou services en dégagant un profit et en étant compétitif ; c'est la fonction marketing qui la relie aux besoins et désirs de ses clients afin de proposer le bon produit, au bon endroit, au bon moment et avec la meilleure accroche possible.

Le marketing à l'ESA

- Nos bacheliers en marketing, aux compétences polyvalentes, exercent leurs talents dans :
- L'analyse des comportements et des besoins des acteurs-cibles (B2B, B2C, organisations, citoyens)
- Les études de marché, l'interprétation des résultats pour dégager ou dessiner les tendances et les besoins du marché
- L'élaboration de stratégies marketing et de communication (promotionnelles, publicitaires, ...), de plans marketing aux niveaux stratégique et opérationnel (produits, distribution, merchandising, marketing-mix...)
- Le positionnement des produits, gammes de produits ou services sur les marchés (brand marketing)
- La création et le développement de la culture de la marque, en relation avec la culture de l'entreprise
- Le marketing digital

Les débouchés

Les débouchés sont nombreux et variés :

- La grande distribution, qui offre de réelles possibilités de belles carrières.
- Les départements marketing et commerciaux de toutes les entreprises ;
- les sociétés spécialisées dans les services marketing (études de marché, publicité, ...)
- des fonctions très diversifiées, comme par exemple : sales manager, chef de rayon (évoluant vers la gestion de grande surface), chargé d'études, conseiller en marketing, merchandiser...

Et après ?

- Ce bachelier donne **directement accès** au Master en Sales Management.
- Le diplômé peut également accéder à différents masters[1], notamment en sciences économiques, en information et communication, en sciences de gestion.

[1] L'accès aux différents masters universitaires dépend du domaine d'études et de l'université/Haute Ecole choisis. En effet, un test d'admission, des années d'adaptation, des crédits complémentaires... peuvent être imposés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de l'université/Haute Ecole choisie.

Durée du cursus

La formation se déroule **en 4 ans minimum** tout en respectant le schéma de capitalisation de la section.

Les unités d'enseignement déterminantes sont valables pour une durée de **6 ans** à partir de la date de leur réussite.

BACHELIER EN MARKETING

BAC 1

CESS	734 - Principes de base du marketing	7	CESS	933 - Techniques d'analyse en marketing stratégique	2	CESS	936 - Recherche documentaire et études de marché	3	CESS	937 - Techniques de créativité	1	CESS	1059 - Faits et institutions économiques	5
CESS	1067 - Eléments de statistique	3	CESS	1121 - Informatique : tableur	4	CESS	1237 - Eléments de comptabilité et de gestion financières et budgétaire	5	CESS	1242 - Typologie des consommateurs	4			

BAC 2

CESS	1060 - Organisation des entreprises et éléments de management	4	1067	1095 - Statistique inférentielle	3	CESS	1209 - Eléments de législation appliquée au commerce	5
------	---	---	------	----------------------------------	---	------	--	---

BAC 3

937	1245 - Business Model	3
-----	-----------------------	---

Ter

1245	1246 - Laboratoire : plan stratégique et opérationnel	4	Toutes les UE	1250 - Epreuve intégrée de la section : bachelier en marketing	20
------	---	---	---------------	--	----

COURS NON ANNUELS

734	930 - Marketing : séminaire	1	734	931 - Stratégies de communication marketing	8	CESS	1235 - Techniques de communication et dynamique de groupe	6	734	1236 - Marketing opérationnel	5
936, 1095, 1121	1238 - Laboratoire d'études de marché et statistique appliquée	5	734	1239 - Distribution et merchandising	7	931, 933	1240 - Marketing stratégique	7	734	1241 - Marketing international et exportation	5
1242	1243 - Gestion de la relation client	4	1242	1244 - Technique de vente et de négociation	4	734	1247 - Laboratoire : outils digitaux	4			

LANGUES

CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/All*	7	UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/All*	7	UE2	Langue Nv3 Angl/Neerl/All*	7	UE3	Langue Nv4 Angl/Neerl/All*	7	UE4	Langue Nv5 Angl/Neerl/All*	7
CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7	UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7	UE2	Langue Nv3 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7						

STAGES

CESS	1039 - Bachelier : stage orienté d'insertion socioprofessionnelle	3	1039, 1121	1248 - Stage d'intégration professionnelle : bachelier en marketing	5	933, 1039, 1121, 1236	1249 - Activités professionnelles de formation : bachelier en marketing	8
------	---	---	------------	---	---	-----------------------	---	---



Légende

 : Unité déterminante

* : Pas de cours à l'ESA pour cette langue

: Case à cocher après réussite de l'UE

5 : Nombre de crédits (ects) pour l'UE

  : Prérequis pour suivre l'UE (Soit CESS soit le test d'admission soit l'équivalence ou UE)

BACHELIER EN RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

Toutes les institutions et les entreprises ont aujourd'hui intégré **la communication et les relations publiques dans leur stratégie globale.**

Les employeurs recherchent des diplômés dignes de confiance, organisés, polyglottes et résistants au stress, mais qui puissent aussi faire preuve de créativité, d'écoute et du sens de l'accueil.

Les chargés de relations publiques ou de communication se distinguent par leur attitude professionnelle : courtoisie, ponctualité, flexibilité, excellente présentation ainsi qu'une bonne culture générale, notamment économique et politique, et de réels talents en production multimédia et en Community management.

La fonction

Le chargé de Relations Publiques :

- s'investit dans l'organisation d'événements, l'accueil, la conception de publications et de supports, la communication digitale, la stratégie et les plans de communication, la consultance,...
- instaure un climat de confiance avec tous les publics d'une entreprise : relations internes, externes, relations avec les investisseurs, la presse, les clients, les usagers, les institutions publiques, ...

Les RP à l'ESA

- Outre les compétences techniques, notre formation s'appuie sur des **mises en situation réelle** et des rencontres avec des acteurs du terrain. Les horaires décalés permettent aussi un enseignement dispensé par des chargés de cours actifs en journée dans leur domaine de compétence : chargés de communication, journalistes, consultants en marketing, juristes,...
- Plusieurs **organisations d'événement namuroises** nous font confiance pour la gestion de leurs accueils, une belle occasion pour nos étudiants de découvrir les coulisses d'un événement dès leur 1ère année et, progressivement, de prendre leur part dans l'organisation de ces « opérations extérieures ».
- Chaque année, les étudiants de 3ème créent **un événement de A à Z et sans budget**. Cet exercice leur permet de mettre en pratique toutes les matières vues aux cours : une solide expérience et une belle aventure pour nos étudiants. En effet, encadrés par une professionnelle de l'événement, les étudiants développent de nombreux savoir-faire: partenariats, crowdfunding, relations presse, media-training, marketing, accueil, logistique, catering. Le jour J, les étudiants de 1ère et de 2ème participent aussi à la réussite de cette journée.

Les débouchés

Les débouchés sont nombreux et variés : chargé de communication, chargé de Relations publiques, consultant en communication, organisateur d'événements, attaché de presse, rédacteur presse, porte-parole, responsable communication digitale, gestionnaire et planificateur de projet, Copywriter, Community Manager, Média planneur, animateur radio, assistant de production...

Et après ?

Envie d'approfondir vos connaissances ? Avec le diplôme de Bachelier en Relations Publiques, vous pouvez vous inscrire aux Masters^[1] suivants : information et communication, sciences et gestion du tourisme, gestion culturelle, gestion globale du numérique et en sciences commerciales.

[1] L'accès aux différents masters universitaires dépend du domaine d'études et de l'université/Haute Ecole choisis. En effet, un test d'admission, des années d'adaptation, des crédits complémentaires... peuvent être imposés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de l'université/Haute Ecole choisie.

Durée du cursus

La formation se déroule **en 4 ans minimum** tout en respectant le schéma de capitalisation de la section. Les unités d'enseignement déterminantes sont valables pour une durée de **8 ans** à partir de la date de leur réussite.

BACHELIER EN RELATIONS PUBLIQUES

BAC 1

CESS	806 - Bases du marketing	3
CESS	991 - Communication écrite et orale appliquée au domaine des relations publiques - niveau 1	8
CESS	993 - Introduction aux relations publiques	5
CESS	1075 - Techniques de gestion de l'information - niveau 1	7

BAC 2

991,993	996 - Organisation et gestion d'événements	5
---------	--	---

CESS	989 - Institutions et actualité	5
------	---------------------------------	---

BAC 3

991,993	996 - Organisation et gestion d'événements	5
---------	--	---

CESS	998 - Eléments de législation appliquée au domaine de la communication	4
------	--	---

Ter

Toutes les UE	1002 - Epreuve intégrée de la section : bachelier en relations publiques	20
CESS	1059 - Faits et institutions économiques	5
CESS	1060 - Organisation des entreprises et éléments de management	4
CESS	1067 - Eléments de statistique	3

COURS NON ANNUELS

CESS	740 - Géographie touristique de la Belgique	4
806	931 - Stratégies de communication marketing	8
CESS	990 - Compétences comptables et budgétaires	3
991	992 - Communication écrite et orale appliquée au domaine des relations publiques - niveau 2	5
991 - 993	994 - Communication et relations publiques des organisations	5
991 - 993	995 - Communication et relations publiques stratégies média	7
995, 994	997 - Gestion de la communication de crise	2
1075	999 - Techniques de base de la communication digitale	8

LANGUES

CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
UE2	Langue Nv3 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
UE3	Langue Nv4 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
UE4	Langue Nv5 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
UE2	Langue Nv3 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
UE3	Langue Nv4 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
UE4	Langue Nv5 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7
UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/Es/Ital*/All*	7

STAGES

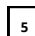
CESS	1000 - Bachelier en relations publiques : stage d'accueil	5
1000, niveau 4 pour une langue	1001 - Bachelier en relations publiques : activités professionnelles de formation	8


Légende

 : Unité déterminante

: Case à cocher après réussite de l'UE

* : Pas de cours à l'ESA pour cette langue

 : Nombre de crédits (ects) pour l'UE

 : Prérequis pour suivre l'UE (Soit CESS soit le test d'admission soit l'équivalence ou UE)

BACHELIER EN SCIENCES ADMINISTRATIVES ET GESTION PUBLIQUE

Grâce à sa connaissance approfondie de l'Administration et ses compétences linguistiques, le bachelier en sciences administratives et de gestion est, par excellence, le collaborateur polyvalent recherché par toutes les administrations et services juridiques.

Le secteur, en constante évolution (informatisation, nouvelles technologies, amélioration du service aux citoyens et aux entreprises, complexité réglementaire), offre stabilité d'emploi, perspectives d'évolution, épanouissement professionnel et bon équilibre vie privée-vie professionnelle.

La fonction

Le bachelier en sciences administratives et gestion publique :

- assiste et conseille les mandataires publics, la direction de l'Administration et sa ligne hiérarchique ainsi que les chefs d'entreprise, dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques de l'organisation ;
- instruit, organise, tient, présente et suit des dossiers complexes ;
- contribue à l'amélioration de l'organisation et de l'efficacité du département ou du service ;
- connaît de manière approfondie l'Administration et a de bonnes connaissances linguistiques ;
- est polyvalent et possède des compétences en matières juridiques et gestion de dossiers juridico-administratifs, en comptabilité et finances publiques; et assure une veille juridique.
- développe des compétences managériales, de gestion d'équipe et de conflits, de marketing public, de communication.

Les science administratives et de gestion à l'ESA

- La formation dote le futur professionnel de compétences en droit, gestion de dossiers juridico-administratifs, comptabilité et finances publiques. Elle développe aussi des aptitudes en management, gestion d'équipe et de conflits, marketing public et communication.
- Les cours sont dispensés par des professionnels expérimentés et empreints d'un sens profond des valeurs administratives à promouvoir.
- Outre la compréhension des rouages « techniques » et les aspects plus théoriques, ce bachelier offre une vision claire des structures des services publics.
- Les travaux et dossiers à réaliser, inspirés de situations réelles (réunions communales, gestion de dossiers...), constituent des mises en pratique formatrices qui permettent au futur bachelier d'appréhender concrètement le quotidien d'un employé d'administration.

Les débouchés

De nombreuses institutions publiques, parapubliques et entreprises privées recherchent des spécialistes en gestion juridique et administrative du secteur public (organisation de services, gestion de dossiers, veille réglementaire, conseils juridiques).

Ils occupent des fonctions à responsabilité dans :

- les services publics (fédéraux, régionaux, communautaires, provinciaux, communaux, CPAS, organisations internationales) ;
- les intercommunales ;
- les parastatales, hôpitaux publics, ONG ;
- les services juridiques et administratifs d'entreprises liées aux marchés publics, à l'urbanisme, aux travaux et aux services destinés aux organismes de droit public ou privé chargés de missions de service public.

Et après ?

Le diplômé peut accéder au master^[1] en sciences administratives

[1] L'accès aux différents masters universitaires dépend du domaine d'études et de l'université/Haute Ecole choisie. En effet, un test d'admission, des années d'adaptation, des crédits complémentaires... peuvent être imposés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de l'université/Haute Ecole choisie.

Durée du cursus

La formation se déroule **en 4 ans minimum** tout en respectant le schéma de capitalisation de la section.

Les unités d'enseignement déterminantes sont valables pour une durée de **8 ans** à partir de la date de leur réussite.

BACHELIER EN SCIENCES ADMINISTRATIVES ET GESTION PUBLIQUE

BAC 1

1181 907 - Eléments de droit fiscal appliqué aux sciences administratives 3 IPFS	CESS 909 - Faits et institutions sociopolitiques 3 IPFS	CESS 1059 - Faits et institutions économiques 5	CESS 1067- Eléments de statistique 3	CESS 1109 - Droit civil 3
CESS 1121 - Informatique : Tableur 4	CESS 1178 - Introduction à la comptabilité 4	CESS 1179 - Introduction au droit 5	CESS 1181 - Droit constitutionnel 3	CESS 1252 - Principes de droit Administratif 4 IPFS

BAC 2

1109 1083 - Droit social 4

BAC 3

Toutes les UES 1268 - Epreuve intégrée de la section : bachelier en sciences administratives et gestion publique 20

Ter

COURS NON ANNUELS

1181 908 - Notions de droit européen 2	1109 1084 - Eléments de droit pénal appliqué 3	1109 - 1252 1086 - Institutions publiques et privées 6 IPFS	1252 1253 - Droit administratif approfondi et contentieux 7	1109 1254 - Collectivités Locales 6 IPFS
1109 - 1252 1255 - Etat civil - population - droit des étrangers 7 IPFS	1109 - 1252 1084 - Eléments de droit pénal appliqué 3 IPFS	1252-1109 1256 - Législation scolaire et affaires culturelles 3 IPFS	1252 1257 - Environnement, développement territorial et logement 5 IPFS	
1252 1258 - Marchés publics 5 IPFS	1083 - 1252 1259 - Management humain et gestion des ressources humaines dans le secteur public 7	1178 1260 - Finances Publiques 7	CESS 1261 - Techniques de communication professionnelle 6	CESS 1262 - Communication et rédaction administratives 5
CESS 1263 - Notion d'organisation des entreprises et gestion publique 4	1179 - 1252 1264 - Ethique - Gouvernance - Neutralité 2	1152 - 1260 1265 - Stratégie des organisations publiques et atelier de projets 7		

LANGUES

CESS Langue Nv1 Angl/Neerl/All* 7	UE1 Langue Nv2 Angl/Neerl/All* 7	UE2 Langue Nv3 Angl/Neerl/All* 7	UE3 Langue Nv4 Angl/Neerl/All* 7
--	---	---	---

STAGES

CESS 1039 - Bachelier : stage d'orienté d'insertion socioprofessionnelle 3	1039 - 1252 1266 - Stage d'intégration professionnelle : bachelier en SAD 5 IPFS	1253 - 1254 - 1255 - 1260 - 1261 - 1266 1267 - Activités professionnelles de formation : bachelier en SAD 8 IPFS
--	---	---

Légende

- : Unité déterminante
- : Case à cocher après réussite de l'UE
- CESS 1109 : Prérequis pour suivre l'UE (Soit CESS soit le test d'admission soit l'équivalence ou UE)
- IPFS : UE donnée à l'IPFS
- * : Pas de cours à l'ESA pour cette langue
- 5 : Nombre de crédits (ects) pour l'UE

BACHELIER EN INTERNATIONAL BUSINESS

Le domaine de l'international Business offre d'excitantes et stimulantes opportunités pour toute personne désireuse de s'immerger dans le vaste univers du **marketing et de l'entreprise à l'échelle mondiale**. Les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites, ont désormais accès à un marché mondial immense, et c'est là que les professionnels de l'International Business se révèlent indispensables pour relever des défis passionnants.

Une formation dans ce domaine confère une multitude d'atouts essentiels pour évoluer au sein d'une entreprise, qu'elle soit directement liée ou indirectement associée à l'import-export.

La fonction

Le bachelier en International Business contribue au développement national et international durable de l'entreprise par la commercialisation de biens et/ou de services sur les marchés étrangers et l'optimisation des achats dans un contexte de mondialisation.

Il est chargé, dans le respect des prescriptions légales et des préoccupations éthiques, environnementales et sociétales, de mettre en œuvre les choix stratégiques et de coordonner les opérations internationales entre les différentes fonctions de l'organisation et/ou les partenaires extérieurs.

L'International Business à l'ESA

Durant son cursus en International Business l'étudiant est formé à :

- collecter tout type d'information sur les marchés étrangers et renseigner le système d'information pour faciliter la prise de décision stratégique ;
- rechercher, détecter les opportunités d'achats et de ventes de biens et/ou de services à l'international et prospecter les marchés cible ;
- préparer, négocier, réaliser les opérations d'import-export et en assure le suivi ;
- conduire ces actions en respectant des objectifs de rentabilité et de satisfaction de la clientèle ;
- identifier les opportunités d'affaires.

Les débouchés

- Par la polyvalence de son métier le diplômé en International Business est à même d'évoluer dans de très nombreux domaines professionnels dans un contexte multilingue et multiculturel.
- Il peut travailler pour tout type d'entreprise ou d'organisation, industrielle, commerciale ou de services et plus spécifiquement pour des sociétés de négoce, de distribution, des prestataires de services de douane ou de transport et logistique, des organismes de conseil, des sociétés de services d'accompagnement à l'international ou encore des organisations européennes et internationales.
- Il peut aussi créer sa propre entreprise d'import-export

Et après ?

- Ce bachelier vous donne directement accès au Bachelier de spécialisation en Business Data Analysis (co-diplomation Hénallux et ESA) et vous donne accès au Master[1] en Sales Management HEC Liège (co-organisation HEC Liège et ESA).

[1] L'accès aux différents masters universitaires dépend du domaine d'études et de l'université/Haute Ecole choisis. En effet, un test d'admission, des années d'adaptation, des crédits complémentaires... peuvent être imposés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de l'université/Haute Ecole choisie.

Durée du cursus

La formation se déroule **en 4 ans minimum** tout en respectant le schéma de capitalisation de la section.

Les unités d'enseignement déterminantes sont valables **3 ans** après la date de réussite de la dernière U.E. déterminantes validée.

BACHELIER EN INTERNATIONAL BUSINESS

BAC 1

CESS	734 - Principes de base du marketing	7	CESS	936 - Recherche documentaire et études de marchés	3	CESS	1059 - Faits et institutions économiques	5	CESS	1067 - Eléments de statistique	3
CESS	1121 - Informatique : tableur	4	CESS	1208 - Notions de géographie économique et humaine	3	CESS	1209 - Eléments de législation appliquée au commerce	5	CESS	1212 - Introduction à la supply chain et aux transports	6

BAC 2

1067	1095 - Statistique inférentielle	3	CESS	1124 - Techniques de communication professionnelle	6	CESS	1237 - Eléments de comptabilité et gestion financière et budgétaire	4
------	----------------------------------	---	------	--	---	------	---	---

BAC 3

CESS	1060 - Organisation des entreprises et éléments de management	4	Toutes les UE	1223 - Epreuve intégrée de la section : bachelier en international business	20
------	---	---	---------------	---	----

Ter

COURS NON ANNUELS

CESS	974 - Suivi et développement de la relation client	5	CESS	1210 - Techniques administratives et fiscales du commerce international et des transports	6	1059	1211 - Relations internationales : questions géopolitiques et économiques contemporaines	3	CESS	1213 - Gestion et techniques financières appliquées au commerce international	6
734	1214 - Achats, prix et devis à l'international	6	1209	1215 - Droit appliqué au commerce international	5	734	1216 - Approche multiculturelle de la négociation et du marketing	10	734	1217 - E-commerce à l'international	5
734, 936, 1067	1218 - Stratégie à l'international	8	786	1219 - Notions de commerce équitable	2						








LANGUES

CESS	Langue Nv1 Angl	7	UE1	Langue Nv2 Angl	7	UE2	Langue Nv3 Angl	7	UE3	Langue Nv4 Angl	7	UE4	Langue Nv5 Angl	7	UE5	Langue Nv6 Angl	7
CESS	Langue Nv1 Angl/Esp/All*/It*	7	UE1	Langue Nv2 Angl/Esp/All*/It*	7	UE2	Langue Nv3 Angl/Esp/All*/It*	7	UE3	Langue Nv4 Angl/Esp/All*/It*	7						

STAGES

CESS	1039 - Bachelier : stage orienté d'insertion socioprofessionnelle	3	734, 1039, 1210, 1212	1221 - International business : stage d'intégration professionnelle	5	1039, 1216, UE 5 anglais	1222 : Bachelier en international business : activités professionnelles de formation	8
------	---	---	-----------------------	---	---	--------------------------	--	---

Légende

-  : Unité déterminante
-  : cours donné par l'Hénallux
-  : Case à cocher après réussite de l'UE
-  : Pas de cours à l'ESA pour cette langue
-  : Nombre de crédits (ects) pour l'UE
-   : Prérequis pour suivre l'UE (Soit CESS soit le test d'admission soit l'équivalence ou UE)

L'école décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'inexactitude dans le document fourni.
L'école se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications dans la planification des cours.

BACHELIER EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS

Vous aimeriez apprendre à **personnaliser les activités d'un public riche et varié** ? Savoir comment répondre aux besoins de chacun en matière de **découverte au bout du monde ou à deux pas de chez lui** ? Maîtriser les principes de **l'e-tourisme** ? L'ESA forme les nouveaux professionnels du tourisme, dotés d'une grande capacité à communiquer de manière adéquate vers les différents publics et partenaires.

La fonction

Le bachelier en tourisme conçoit, développe, organise, promeut, gère des projets, des produits et des services touristiques ou de loisirs, y compris dans leurs aspects économiques et budgétaires.

Il vend des produits touristiques (tant en agence, en office du tourisme ou en attraction touristique que sur le net), conseille la clientèle, établit les devis et assure la tenue des dossiers clients. Il participe à la création et à la mise en œuvre d'événements promotionnant et/ou mettant en valeur les pôles et activités touristiques régionaux et locaux.

Il contribue à l'aménagement et à la gestion de sites et d'infrastructures touristiques et de loisirs.

Il noue et entretient des partenariats avec des acteurs du monde économique, culturel et politique.

Le Management du tourisme et des loisirs à l'ESA

Le secteur touristique et des loisirs est grand pourvoyeur d'emplois et actuellement en pleine évolution. Les missions sont variées: organisation de voyages, gestion d'agences de voyages, hébergements et transports touristiques, gestion de musées, d'offices de tourisme, de syndicats d'initiative, animateurs, accompagnateurs de voyages, guides touristiques, gestion de centres de vacances ou parcs de loisirs. Nous préparons nos étudiants à tous ces univers en combinant une solide formation théorique et un contact avec le terrain et les professionnels.

Les débouchés

Le secteur touristique au sens large connaît depuis de nombreuses années un développement constant dû, entre autres, à l'augmentation des loisirs et à l'expansion des transports, notamment low costs. Les débouchés se situent principalement dans les secteurs suivants :

- les structures d'hébergement ;
- les sites touristiques, les stations touristiques, les parcs de loisirs, les musées ...
- les agences de voyages, les tour-opérateurs ;
- les maisons de tourisme, les services d'information de tourisme et loisirs ;
- les transport touristique (ferroviaire, routier, aérien, maritime, fluvial ...) ;
- les organismes publics ou privés dont des activités sont liées aux secteurs du tourisme et des loisirs ;
- le secteur MICE.

Et après ?

Passerelles possibles vers des masters universitaires[1] selon des conditions différentes liées à chaque université ou haute école.

[1] L'accès aux différents masters universitaires dépend du domaine d'études et de l'université/Haute Ecole choisis. En effet, un test d'admission, des années d'adaptation, des crédits complémentaires... peuvent être imposés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de l'université/Haute Ecole choisie.

Durée du cursus

La formation se déroule **en 4 ans** minimum tout en respectant le schéma de capitalisation de la section.

Les unités d'enseignement déterminantes sont valables **3 ans après** la date de réussite de la dernière U.E. déterminantes validée.

BACHELIER EN MANAGEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS

BAC 1

CESS	738 (1075) - Techniques de gestion de l'information - niveau 1	7	CESS	1012 - Géographie touristique 1	3	CESS	1059 - Faits et institutions économiques	3	CESS	1060 - Organisation des entreprises et éléments de management	4
------	--	---	------	---------------------------------	---	------	--	---	------	---	---

BAC 2

CESS	761 (1237) - Eléments de gestion comptable et financière	6
------	--	---

BAC 3

Toutes les UES	1042 - Epreuve intégrée de la section : bachelier en management du tourisme et des loisirs	20
----------------	--	----

Ter

COURS NON ANNUELS

1075	999 - Techniques de base de la communication digitale	8	CESS	1007 - Aspects économiques et sociaux du tourisme et des loisirs	6	CESS	1008 - Gestion et commercialisation de services en tourisme émetteur	8	1007, 1012	1009 - Développement de services touristiques et de loisirs	5
CESS	1010 - Droit appliqué au secteur touristique	6	CESS	1011 - Eléments d'anthropologie du tourisme	3	CESS	1013 - Géographie touristique 2	5	1007	1014 - Organisation et gestion d'événements touristiques et de loisirs	11
CESS	1015 - Patrimoine artistique et culturel	5	CESS	1016 - Techniques de communication	6	1012	1017 - Tourisme réceptif	7	1012	1018 - Tourisme durable	5
1009	1019 - Atelier : développement stratégiques et opérationnel	2									





LANGUES

CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/Es/All*/It*	7	UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/Es/All*/It*	7	UE2	Langue Nv3 Angl/Neerl/Es/All*/It*	7									
CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/All*	7	UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/All*	7	UE2	Langue Nv3 Angl/Neerl/All*	7	UE3	Langue Nv4 Angl/Neerl/All*	7	UE4	Langue Nv5 Angl/Neerl/All*	7	UE5	Langue Nv6 Angl/Neerl/All*	7

STAGES

CESS	1039 - Bachelier : stage d'orienté d'insertion socioprofessionnelle	3	1008, 1039	1040 - Stage d'intégration professionnelle en tourisme émetteur	5	1017, 1039, UE6 dans une langue	1041 - Stage d'intégration professionnelle en tourisme réceptif	8
------	---	---	------------	---	---	---------------------------------	---	---

Légende

-  : Unité déterminante
-  : UE donnée à l'ILFOP
- : Case à cocher après réussite de l'UE
- * : Pas de cours à l'ESA pour cette langue
-  : Prérequis pour suivre l'UE (Soit CESS soit le test d'admission soit l'équivalence ou UE)
-  : Nombre de crédits (ects) pour l'UE

BACHELIER EN INFORMATIQUE

ORIENTATION DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIONS

L'ambition du bachelier en informatique est de vous donner les clés qui vous permettront d'accéder aux nombreuses opportunités offertes par le digital sur le marché du travail, et ce, dans des secteurs très variés.

La fonction

Le diplômé en informatique conçoit, développe et maintient des applications informatiques tout en maîtrisant les dernières technologies et méthodologies du secteur. Il analyse les besoins des clients, sécurise les systèmes d'information et gère des projets informatiques complexe dans divers environnements professionnels. Il intervient comme développeur, analyste, programmeur ou chef de projet dans des entreprises privées, des services publics et des institutions internationales.

L'informatique à l'ESA

Le programme du bachelier s'articule autour de trois grands domaines d'enseignement :

- La compréhension et la pratique du monde digital : des cours à orientation technique vous permettent d'apprendre et d'expérimenter les bases de la programmation, le fonctionnement et la sécurisation des réseaux informatiques (dont Internet), ainsi que la conception de bases de données.
- Le développement des capacités d'analyse, d'organisation et de gestion de projets : vous travaillez sur l'analyse de problématiques business et leur adaptation au monde digital. Vous apprenez aussi à collaborer avec des professionnels de différents secteurs (notamment via les stages), à vous intégrer dans des structures innovantes et à coordonner des projets liés au numérique.
- L'acquisition de compétences transversales : un socle de cours généralistes complète la formation, incluant les langues, la communication digitale, la comptabilité, l'e-business et le droit appliqué aux TIC.

En plus des cours dispensés, la section est ouverte au monde extérieur.

- Des conférences d'experts externes sont intégrées aux séances de cours.
- Deux stages en entreprises sont obligatoires : un orienté analyse, l'autre centré sur le développement.
- Les étudiants sont invités à participer à des forums : analyse, web, nouvelles technologies...
- Des compétences relationnelles telles que travail d'équipe et la collaboration sont au centre des apprentissages de manière transversale.

Les débouchés

Avec un Bachelier en Informatique, orientation développement d'applications, de nombreuses opportunités professionnelles s'offrent à vous : développeur, analyste, programmeur, web développeur, gestionnaire de réseau ou consultant en informatique.

Vos perspectives de carrière couvrent aussi bien les entreprises privées que les services publics, les institutions internationales ou les organisations de toutes tailles, vous offrant une grande flexibilité et de réelles possibilités d'évolution. La polyvalence de la formation vous permet également d'évoluer vers des fonctions telles que chef de projet, administrateur de bases de données ou technico-commercial dans le secteur des technologies de l'information.

Et après ?

Le diplômé peut accéder à différents masters^[1] de l'enseignement universitaire, notamment en sciences informatiques, architecture des systèmes informatiques, sciences commerciales, information et communication, sciences politiques et sociales, ingénieur commercial, sciences économiques et de gestion, etc.

[1] L'accès aux différents masters universitaires dépend du domaine d'études et de l'université/Haute Ecole choisis. En effet, un test d'admission, des années d'adaptation, des crédits complémentaires... peuvent être imposés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de l'université/Haute Ecole choisie.

Durée du cursus

La formation se déroule **en 4 ans** et peut être échelonnée. Les unités d'enseignement déterminantes sont donc valables **3 ans après** la date de réussite de la dernière U.E. validée

BACHELIER EN INFORMATIQUE

BAC 1

CESS	864 - Veille technologique	4	CESS	871 - Web principes de base	3	CESS	1066 - Mathématique appliquée à l'informatique	5	CESS	1070 - Informatique - Système d'exploitation	8
CESS	1284 - Bases des réseaux	6	CESS	1285 - Principes algorithmiques et programmation	8	CESS	1287 - Analyse informatique	4	871	1291 - Projet de développement Web	10

BAC 2

CESS	867 - Initiation aux bases de données	5	1285	1286 - Programmation orientée objet	9	867	1290 - Gestion et exploitation de bases de données	5
------	---------------------------------------	---	------	-------------------------------------	---	-----	--	---

BAC 3

CESS	1060 - Organisation des entreprises et éléments de management	4	1284	1288 - Administration, gestion et sécurisation des réseaux et services	8	1286, 1290	1292 - Projet de développement SGBD	8	1287, 1294	1295 - Projet d'analyse et de conception	10
------	---	---	------	--	---	------------	-------------------------------------	---	------------	--	----

Ter

CESS	1067 - Eléments de statistique	3	1291, 1292	1293 - Projet d'intégration de développement	9	Toutes les UE	1298 - Epreuve intégrée de la section : bachelier en informatique, orientation développement d'applications	20
------	--------------------------------	---	------------	--	---	---------------	---	----

COURS NON ANNUELS

CESS	862 - Notions de e-business	7	CESS	1068 - Information et communication professionnelles	3	CESS	1069 - Structure des ordinateurs	5
CESS	1294 - Techniques de gestion de projets	3	CESS	1289 - Produits de gestion intégrés	9			


LANGUES

CESS	Langue Nv1 Angl/Neerl/All*	7	UE1	Langue Nv2 Angl/Neerl/All*	7
------	-------------------------------	---	-----	-------------------------------	---

STAGES

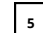
877	1296 - Bachelier en informatique , orientation développement d'applications : stage d'intégration professionnelle	5	1291, 1292, 1296	1297 - Bachelier en informatique , orientation développement d'applications : activités professionnelle de formation	12
-----	---	---	------------------	--	----



Légende

 : Unité déterminante

* : Pas de cours à l'ESA pour cette langue

: Case à cocher après réussite de l'UE

 : Nombre de crédits (ects) pour l'UE

  : Prérequis pour suivre l'UE (Soit CESS soit le test d'admission soit l'équivalence ou UE)

L'école décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'inexactitude dans le document fourni.
L'école se réserve le droit d'apporter d'éventuelles modifications dans la planification des cours.

LES LANGUES

Que ce soit pour des raisons professionnelles ou personnelles, l'apprentissage d'une ou plusieurs langues présente un réel avantage.

En effet, en consolidant leurs compétences linguistiques, les étudiants pourront :

- travailler, communiquer avec des interlocuteurs étrangers ;
- s'ouvrir aux autres cultures ;
- mieux appréhender le contexte culturel du pays visé ;
- valoriser leur profil.

Chaque bachelier comprend au minimum l'apprentissage d'une langue étrangère. Le choix des langues, le nombre de langues à apprendre et le niveau à atteindre sont renseignés dans le dossier pédagogique du bachelier disponible sur le site internet de l'école ou aux pages des différents bacheliers de ce vademécum

Les langues à l'ESA

L'ESA dispense les cours de néerlandais, d'anglais et d'espagnol. À cet effet, l'école organise :

- les 6 niveaux d'enseignement supérieur pour l'anglais ;
- les 5 niveaux d'enseignement supérieur pour le néerlandais ;
- les 3 niveaux d'enseignement supérieur pour l'espagnol.

Les niveaux proposés par l'ESA correspondant aux niveaux européens du Cadre Commun de Référence pour les Langues (CECRL) sont repris dans le tableau ci-dessous.

ESA	CECRL
UE1	A1
UE2	A2
UE3	B1.1
UE4	B1.2
UE5	B2.1
UE6	B2.2

Les niveaux à atteindre

Nous vous invitons à vous référer aux pages concernant les bacheliers.

Les cours de langue pour les bacheliers mais pas que...

Les cours de langue dispensés à l'ESA sont également accessibles pour toutes les personnes souhaitant apprendre une langue étrangère ou désireuses d'approfondir leurs connaissances sans pour autant viser l'obtention d'un diplôme de bachelier.

S'inscrire à un cours de langue

Il existe quatre possibilités pour s'inscrire à un cours de langue.

- 1) Vous n'avez aucune maîtrise de la langue sélectionnée et vous sollicitez une inscription à l'U.E 1.
- 2) Vous possédez une attestation de réussite pour un cours de langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur (80 périodes) délivrée par une école d'enseignement pour adultes. Vous pouvez alors être inscrit au niveau supérieur.
- 3) Vous possédez une attestation d'un autre établissement scolaire, vous devez passer le test de niveau
- 4) Un test de niveau est organisé par l'école pour évaluer votre niveau de maîtrise de la langue choisie. Ce test aide à vous orienter vers le niveau de cours adéquat ou à vous dispenser d'un niveau.

Notre approche

Dans nos cours, la pratique de l'oral occupe une place importante, tant pour la capacité d'interaction avec autrui que pour la réalisation de présentations. Le cours inclut aussi l'expression écrite pour améliorer l'aptitude à composer des messages, des courriers électroniques, des rapports ou encore des textes d'opinion en relation avec le domaine concerné. Toutefois, nous ne perdons pas de vue l'importance de la compréhension d'extraits audio et de vidéos authentiques ou modifiées pour les apprenants, ainsi que des textes écrits dans la langue (brochure, article de presse, etc.).

Afin de favoriser l'engagement des étudiants, nous proposons une méthode communicative, interactive, dynamique et participative.

Adresse électronique de contact :
langues@esa-namur.be

NOTRE PÉDAGOGIE

Nos formations allient théorie et pratique, elles visent à développer les **compétences techniques** et **transversales** des étudiants tout en les confrontant à des **situations concrètes**, en les amenant à rédiger des travaux pratiques individuels ou en groupe, en leur proposant des études de cas, en leur permettant de réaliser des stages...

Elles placent les étudiants au cœur de l'apprentissage et les rendent acteurs de celui-ci

Les cours sont dispensés par des professeurs et des professionnels du milieu forts de leurs expériences et empreints d'un sens profond des valeurs à promouvoir.

Nos formations comportent une épreuve intégrée et différents stages.

Elles proposent des projets pédagogiques développés en collaboration avec le milieu professionnel.

Nos formations ambitionnent donc de former des professionnels.

Nos formations sont diplômantes et professionnalisantes. Toutefois, notre système modulaire permet de suivre une ou plusieurs U.E. au choix et d'obtenir, pour ces U.E., une attestation de réussite qui peut être valorisée dans le milieu professionnel

L'aide pédagogique à l'ESA

Nos étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement pédagogique tout au long de leur cursus : orientation, outils méthodologiques, conseils didactiques...

Dans le cadre de l'aide à la réussite des étudiants, deux mini-formations à destination des étudiants sont organisées chaque année.

Adresse électronique de contact :
lroveda@esa-namur.be
 Permanence le mercredi de 16h30 à 17h30
 Possibilité de rendez-vous sur demande

L'enseignement inclusif à l'ESA

Les étudiants à besoins spécifiques présentant une **déficience reconnue** (soit motrice, soit sensorielle ou autre) ou présentant des **troubles d'apprentissage**, des **troubles du comportement ou des maladies invalidantes** peuvent, sur base d'un document probant[1] ou d'un rapport médical[2], introduire une demande afin de bénéficier d'aménagements raisonnables.

À la suite de cette demande et après réception de l'avis favorable du Conseil des études, des aménagements raisonnables (matériels et/ou pédagogiques) peuvent être mis en place dans le cadre des activités d'enseignement, des activités d'intégration professionnelle et lors des évaluations.

[1] Délivré par une administration publique reconnaissant un handicap, une invalidité, une maladie professionnelle, un accident de travail ou ayant entraîné une incapacité permanente

[2] Rapport d'un spécialiste du domaine médical concerné, datant de moins d'un an

⚠ Attention !

La demande d'aménagements raisonnables doit être transmise à la personne de référence au moins **10 jours ouvrables avant la date** de l'ouverture de l'unité d'enseignement pour laquelle ils sont demandés.

Adresse électronique de contact :
lroveda@esa-namur.be
 Permanence le mercredi de 16h30 à 17h30
 Possibilité de rendez-vous sur demande

NOTRE PÉDAGOGIE

Contact genre

La lutte contre la discrimination genrée est une des priorités de notre école.

Afin d'accompagner les étudiants victimes de discrimination, de violences sexistes ou de harcèlement, deux personnes de contact genre sont disponibles à l'ESA.

Adresse électronique de contact :

direction@esa-namur.be

lroveda@esa-namur.be

Permanence le mercredi de 16h30 à 17h30

Possibilité de rendez-vous sur demande

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse et heures d'ouverture de l'école (cours)



Lundi - jeudi	8h30 – 12h	13h – 21h15
Vendredi	8h30 – 12h	13h – 16h00
Samedi	8h30 – 13h30	
Dimanche	fermé	

⚠ Les horaires d'ouverture de l'école sont distincts de ceux du bureau accueil.

Heures d'ouverture du bureau accueil

Un bureau d'accueil est disponible à l'entrée de l'établissement.

(renseignements, inscriptions, consultation des copies, retrait des attestations...)

Lundi - jeudi	13h-20h
Vendredi	13h-16h
Samedi	8h30 – 12h30
Dimanche	fermé

⚠ Ces horaires sont susceptibles **de varier en période d'inscriptions**.
Du mois d'août au mois d'octobre, l'accueil peut être ouvert le samedi jusque 16h30.
N'hésitez pas à vous renseigner.

Planification des cours

L'année scolaire débute fin août et les cours commencent dans le courant du mois de septembre, la date de début est spécifique à chaque bachelier et année.

Les cours sont dispensés du **lundi au jeudi de 18h à 21h** et le **samedi de 8h30 à 13h**, à raison de 3 à 4 soirées par semaine, et le samedi matin de 8h30 à 13h.

Pour des raisons organisationnelles — telles que la reprogrammation d'un cours, l'organisation d'un examen ou toute autre exigence spécifique — certains cours pourront exceptionnellement être organisés le vendredi soir ou le samedi après-midi.

⚠ Toutes les **modifications apportées aux horaires et les absences des professeurs** sont renseignées sur la **plateforme Smartschool** SMART SCHOOL

The screenshot shows a website interface with several sections:

- Documents utiles:** Includes links for 'Guide de l'étudiant', 'Justificatif d'absence', 'Demande d'attestation', 'Carnet d'heures', 'Attestation TEC', 'Certificat SNEB', 'Consignes de sécurité', and 'Modèle de page de couverture'.
- Announcements - Menu rapide:** Links to 'Accéder aux modifications d'horaires' and 'Résultats d'examen'.
- REGLES DE BASE - RAPPEL:** A central graphic with icons for 'OBLIGATION DU GISE', 'TENUE VESTIMENTAIRE', 'BOUVENTURE & BOISSONS', 'HORAIRES DES COURS', 'RESPECT ET FINIS DE PAROISSE', and 'PRÉSENCE'.
- Espace Langues:** 'Accès à l'extradisk - Langues LANGUES'.
- Smartschool:** 'mode d'emploi' with a 9-step list: 1. Connexion, 2. Déposer le dossier, 3. Smartschool pour les professeurs, 4. Ajout d'un document, 5. Messagerie, 6. Importer/Exporter un cours, 7. Zone de travail, 8. Microsoft Office Online, 9. Cours à distance.
- Coordonnées:** 'Ecole Supérieure des Affaires, Rue du Collège 6, 5000 Namur, Tel: 081 22 15 80, Fax: , E-mail: secretariat@esa-namur.be, Web: https://www.esa-namur.be'.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Périodes de congé



- Une semaine de congé d'automne est prévue vers la fin du mois d'octobre et le début du mois de novembre.
- Deux semaines de vacances d'hiver sont prévues fin de l'année civile en cours et début de l'année civile suivante.
- Une semaine de congé de détente est programmée en février/mars.
- Deux semaines de vacances de printemps sont planifiées en avril/mai.
- Les vacances d'été débutent début juillet

Parking



- Plusieurs parkings, gratuits à partir de 17h, se trouvent à proximité de l'établissement : place Saint-Aubain, place du Palais de justice, rue Joseph Saintraint, boulevard Frère Orban.

Adresse électronique de contact :
secretariat@esa-namur.be

Les présences et les absences

Toute absence à un ou plusieurs cours doit être justifiée par le document « justificatif d'absence » complété. Celui-ci est disponible en ligne via la plateforme **SMARTSCHOOL OU L'INTRANET**. Ce justificatif doit être obligatoirement accompagné par une attestation, un certificat médical ou un document officiel.

Motifs valables

Raison médicale	CERTIFICAT OBLIGATOIRE
Obligation administrative (FOREM, police, tribunal, examen...)	ATTESTATION OBLIGATOIRE
Motif professionnel	ATTESTATION OBLIGATOIRE
Obligation familiale légale (décès, naissance ...)	ATTESTATION OBLIGATOIRE
Raison familiale impérieuse (enfant malade...)	PRECISEZ : Joindre toute pièce utile (certificat médical, attestation...)
Problème de transport (TEC, SNCB...)	ATTESTATION OBLIGATOIRE
Autre	PRECISEZ : Joindre toute pièce utile

En pratique

Les documents doivent être complétés en ligne dans les cinq jours suivant le premier jour l'absence. Il est également important de prévenir le chargé de cours de votre absence.

Adresse électronique de contact :
absences-cep@esa-namur.be

LES RÈGLES

Les règles de base auxquelles l'étudiant ne peut pas déroger :

Lors des heures de cours et en dehors des celles-ci, dans l'enceinte de l'école (locaux, couloirs, cour...), il est formellement interdit de :

- FUMER (pour fumer, veuillez sortir de l'école et vous placer à minimum 10m de l'entrée de celle-ci) ;
- MANGER et BOIRE ;
- CONSOMMER de l'alcool ;
- D'utiliser un téléphone portable ;
- PORTER des écouteurs audios ;
- PORTER un couvre-chef quelconque (chapeau, bonnet, capuche...) ;
- PORTER un signe religieux distinctif (voile, croix...) ;

pour tous les cours dispensés, les événements organisés, les réunions programmées... les étudiants se doivent d'être **PONCTUELS**.

Les arrivées tardives à répétition sans motif de justification valable sont sanctionnées.

les étudiants se doivent de RESPECTER l'environnement, le matériel et l'organisation de l'école :

- des poubelles sont à disposition dans tous les locaux ainsi que dans les cours. Le tri des déchets est de vigueur pour tous ;
- les classes doivent être rangées et laissées propres à la fin de chaque cours. Les fenêtres doivent être fermées avant de quitter le local et les lumières doivent être éteintes.
- L'utilisation du matériel informatique (projecteurs, tableaux interactifs...) nécessite l'autorisation explicite d'un membre du personnel de l'école.

Le règlement des études et disciplinaire (ROI) complet est disponible sur la plateforme Smartschool et sur l'intranet

Documents utiles

- Guide de l'Étudiant : Guide pratique de l'étudiant : 3.docx
- Justificatif d'absence : Absence.docx
- Demande d'attestation : Attestation.docx
- Crédit d'heure : CEP.doc
- Rédigé des travaux : Travaux.docx
- Attestation TEC : TEC.pdf
- Certificat SNCB : SNCB.pdf
- Consignes de sécurité : Consignes de sécurité.pdf
- Ce modèle de page de couverture est à utiliser pour tous les travaux demandés par les professeurs, sauf indication contraire de leur part.

Télécharger le modèle de couverture : Page de garde

Règlements, PP et système d'information à l'ESA

- Règlement discipline
- Règlement général des études ESA (ROI) 2020-2021 .pdf
- Projet pédagogique.pdf

Annonces - Menu rapide

Accéder aux modifications d'horaire

Résultats d'examen

REGLES DE BASE - RAPPEL

Parce qu'une image vaut plus que mille mots...

RÈGLES DE BASE Pour les Étudiants

- UTILISATION DU GSM**
L'usage du téléphone portable est interdit durant les cours, sauf si un professeur en donne l'autorisation.
- TENUE VESTIMENTAIRE**
Tenue correcte et propre (légèrement couverte) sans aucun signe commercial ou religieux.
- NOURRITURE & BOISSONS**
Il est interdit de consommer un repas complet, ou un aperçu ou des boissons alcoolisées durant le cours.
- HORAIRES DES COURS**
Les cours obligatoires et les séminaires à thème obligatoire. Les cours de langues facultatifs et les cours de langues étrangères.
- RESPECT ET PRISE DE PAROLE**
Le plaisir de parler doit se faire dans le respect de l'interlocuteur et sans interruptions.
- PRÉSENCE**
(voir n°1)

Espace Langues

Accès à l'Intradesk > Langues : LANGUES

Smartschool : mode d'emploi

1. Comment utiliser Smartschool
2. Utiliser la double authentification
3. Smartschool pour les professeurs
4. Ajout d'un document à un cours
5. Messagerie sur Smartschool
6. Importer/Exporter un cours
7. Zone de transfert
8. Microsoft Office Online
9. Cours à distance (Smartschool)

Coordonnées

Ecole Supérieure des Affaires
Rue du Collège 8
5000 Namur
Tel: 081 22 15 80
Fax:
E-mail: secretariat@esa-namur.be
Web: <https://www.esa-namur.be>

TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE



DIRECTION



Olivier MARTENS
DIRECTEUR

direction@esa-namur.be



en cours LOADING
DIRECTION ADJOINTE

Responsable secrétariat étudiants

direction.adjointe@esa-namur.be

SECRÉTARIAT ÉTUDIANT

secretariat@esa-namur.be



Cécile VALENTOUR

Gestionnaire dossiers étudiants :

- Langues
- Tourisme
- Stages et épreuves intégrées
- Diplômes
- Permanence soirée : mercredi



Jordaen GARNIER

Gestionnaire dossiers étudiants :

- Droit
- Comptabilité
- Sciences Administratives
- Informatique
- SBDA
- Permanence soirée : Lundi / Mardi



Guillaume HUBERT

Gestionnaire dossiers étudiants :

- Relations Publiques / Marketing / International Business
- Permanence soirée : jeudi

ADMINISTRATION



Gaëlle DASTROY
RESPONSABLE GRH

responsablegrh@esa-namur.be



Frédéric CLERIN
RESPONSABLE IT

fclerin@esa-namur.be



Oriane ANDRE
RESPONSABLE COMMUNICATION

communication@esa-namur.be



Marie WALLEMME
SUPPORT ADMINISTRATIF



Thierry GILLOT
SUPPORT ADMINISTRATIF & INFORMATIQUE

PÉDAGOGIE



Lyndia ROVEDA
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- COORDINATRICE QUALITÉ
 - qualite@esa-namur.be
- CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE RÉFÉRENTE "INCLUSIF"
 - lroveda@esa-namur.be



Catherine BOURDEAUX
RESPONSABLE STAGES & EI

cbourdeaux@esa-namur.be



Marie DEMAZY
RESPONSABLE LANGUES

langues@esa-namur.be

LE CONGÉ-ÉDUCATION PAYÉ (CEP)

Le système du congé-éducation payé permet à certains travailleurs de suivre une formation, pendant ou en dehors des heures normales de travail, tout en recevant des congés rémunérés

En pratique

Pour pouvoir bénéficier du congé-éducation payé, les travailleurs doivent répondre aux 3 modalités suivantes :

- être employés dans le secteur privé ou être contractuels d'une entreprise publique autonome (Belgacom, SNCB, BPOST, Belgocontrol). Sont donc exclus les statutaires ou contractuels occupés par l'Etat, les Communautés, les Régions, les provinces, les communes, les CPAS, les intercommunales ainsi que le personnel enseignant (attention : le personnel administratif, ouvrier et technique de l'enseignement libre y a droit si son salaire est à charge de l'institution même).
- Être occupés à temps plein (chez un ou plusieurs employeurs) ou à temps partiel.
- Être occupés sous contrat de travail.

Assiduité et abandon

L'assiduité se vérifie à l'aide de l'attestation[1] trimestrielle d'assiduité transmise à l'employeur. Une absence au cours peut être justifiée pour les motifs suivants : certificat médical du travailleur ou d'un membre de sa famille résidant sous le même toit, grève de transport en commun sur base d'une attestation, grève ou maladie du professeur, fermeture de l'établissement scolaire, intempéries hivernales graves, motif professionnel sur base d'une attestation de l'employeur reprenant la prestation ou les différentes prestations.

Le travailleur qui a plus de 10% d'absence injustifiée par U.E. perd le droit au congé-éducation payé pour une période de 6 mois. Cette période débute à la fin du trimestre en cours.

Le travailleur abandonne les cours, il doit alors informer son employeur dans les 5 jours qui suivent. Il perd le droit au congé-éducation payé à dater de la notification de l'abandon.

[1] En cas de perte d'un quelconque document, de remise tardive d'un document à l'employeur ou de non-remise ... l'ESA ne peut être tenue pour responsable.

Demande de CEP

Le congé doit être pris entre le premier jour de présence au cours et le dernier examen de la première session d'examens.

En cas de seconde session, la période est prolongée jusqu'au dernier examen, à condition que le travailleur ait effectivement présenté ses examens.

Le formulaire de demande est disponible au secrétariat et sur la **plateforme Smartschool**.

La demande de CEP doit être effectuée au plus tard pour le 15 octobre.

L'attestation d'inscription doit être remise à l'employeur au plus tard pour le 31 octobre.

Par la suite, une attestation d'assiduité est délivrée chaque trimestre scolaire. Celle-ci est à remettre le plus rapidement possible à l'employeur et idéalement contre reçu.

Adresse électronique de contact :
absences-cep@esa-namur.be

LA VALORISATION DES ACQUIS (VA)

Vous avez le projet de reprendre des études ? La VA peut vous permettre d'alléger votre parcours d'apprentissage

Qu'est-ce que la VA ?

La VA est un processus qui permet de reconnaître certaines compétences issues de votre expérience professionnelles et/ou de la formation.

Que permet la VA

- Accéder directement à une UE sans devoir suivre les cours et UE normalement requis pour s'y inscrire = Valorisation d'Admission :
- Obtenir une attestation de réussite pour une UE. Dans ce cas, l'étudiant n'est pas tenu d'assister aux différents cours composant l'UE = Valorisation complète d'une UE.
- Ne pas suivre certaines activités d'une UE. Dans ce cas, l'étudiant n'est pas tenu d'assister à ces activités. Attention : il doit néanmoins suivre les autres activités de l'UE afin de valider l'UE = Valorisation partielle d'un ou plusieurs activités

Comment introduire une VA ?

Vous devez compléter le formulaire présent sur Smartshcool et au bureau d'accueil, motiver votre demande et joindre les documents utiles à l'analyse de votre dossier.

Attention, un formulaire par UE (cours).

Qui accorde

Seul le conseil des études a l'autorité pour prendre des décisions concernant la valorisation. Pour cela, il se base le dossier VA rentré par l'étudiant.

Le conseil est constitué de membres de la direction et de certains chargés de cours.

LES STAGES

Tout au long de son cursus, l'étudiant réalise trois stages[1]. Chaque stage a une durée minimale de 120 périodes (environ 100 heures).

1

Le premier stage, appelé stage orienté d'insertion socioprofessionnelle, permet de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir des compétences de base dans le domaine étudié. Il constitue un prérequis obligatoire pour les deux suivants.

L'étudiant qui exerce une activité professionnelle en lien direct avec sa formation, sur demande motivée, peut bénéficier d'une dispense de prestation.

2

Le second stage, ou stage d'intégration professionnelle, offre à l'étudiant l'opportunité de mobiliser ses acquis théoriques dans des tâches concrètes. Ce moment-clé du parcours vise à valider son orientation professionnelle et à renforcer ses capacités d'adaptation et d'autonomie.

3

Le troisième stage, appelé activités professionnelles de formation, est l'aboutissement du parcours. L'étudiant y approfondit ses compétences en analysant une problématique réelle rencontrée dans le milieu professionnel. Ce stage prépare aussi à l'épreuve intégrée et permet de se positionner comme jeune professionnel.

Dans tous les cas, **la rédaction et la remise d'un rapport de stage sont obligatoires**. Ce rapport reflète les compétences développées, la capacité de réflexion critique et les liens établis entre théorie et pratique.

[1] Sauf pour le bachelier en Informatique et le bachelier en relations publiques : 2 stages.

Une expérience formatrice

Les stages sont une expérience concrète et précieuse, souvent déterminante dans la construction du projet professionnel. Ils permettent de tester ses acquis, de développer des compétences transversales, de renforcer son réseau, voire de déboucher sur un premier emploi. L'étudiant devient ainsi acteur de son insertion professionnelle, en toute conscience des réalités du terrain.

L'objectif des stages est double :

- Valider le projet de formation de l'étudiant.
- Explorer différents aspects du métier visé pour affiner ses choix futurs.

Un accompagnement tout au long du processus

L'étudiant est accompagné à chaque étape : formalités administratives, conseils, rédaction du rapport.

Des supports numériques sont disponibles sur la plateforme de l'établissement, complétés par des séances d'information et des rendez-vous individuels avec l'enseignant référent.

L'étudiant est acteur de sa recherche de stage, qu'il choisit selon ses centres d'intérêt, ses possibilités de déplacement, son emploi du temps et ses aspirations professionnelles.

Adresse électronique de contact pour le
bachelier en relations publiques :
t.rocchetti@esa-namur.be

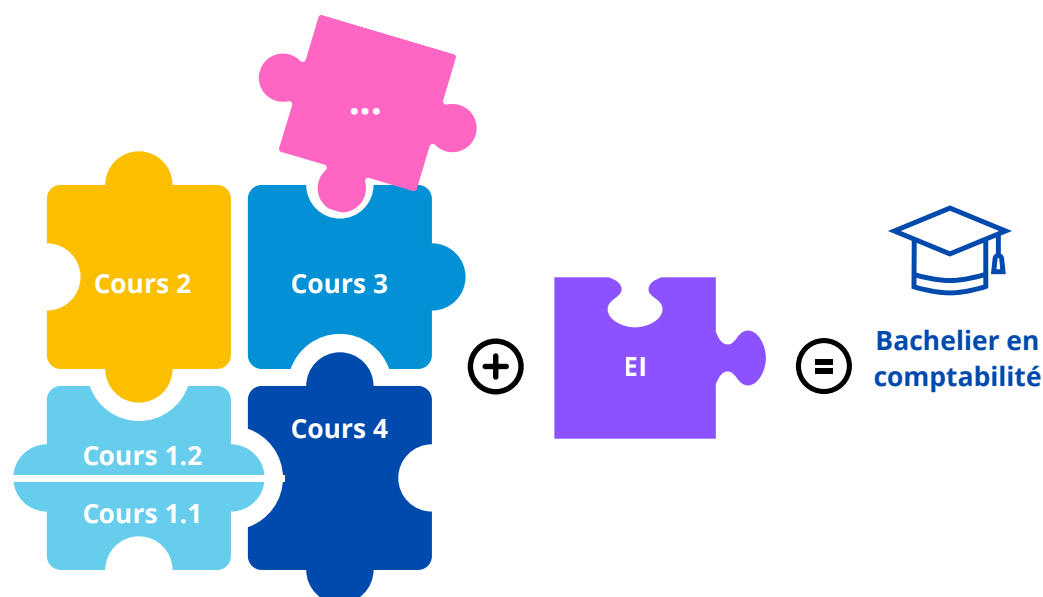
Adresse électronique de contact pour les
autres bacheliers :
c.bourdeaux@esa-namur.be

LE SYSTÈME MODULAIRE

Le mode de fonctionnement des 180 crédits à acquérir pour obtenir le titre de bachelier d'une section se structure autour de plusieurs unités d'enseignement (UE). Chaque unité d'enseignement est constituée d'un ou de plusieurs cours (= activités d'apprentissage) pour lesquels sont définis des acquis d'apprentissage. Pour obtenir l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement, il est nécessaire de réussir tous les cours qui la composent.

La réussite de chaque cours nécessite l'acquisition de tous les acquis d'apprentissage associés. Ces acquis d'apprentissage sont des compétences et des connaissances spécifiques que l'étudiant doit maîtriser pour valider le cours.

Exemple : bachelier en comptabilité



Pour suivre une unité d'enseignement, il est impératif de respecter **certains prérequis**, qui sont clairement identifiés dans le **schéma de capitalisation**. Ce schéma indique les conditions à remplir avant de pouvoir s'inscrire à une nouvelle unité, assurant ainsi une progression logique et cohérente dans l'apprentissage.

Lorsque vous avez réussi l'ensemble des unités d'enseignement, vous êtes alors éligible pour défendre **votre épreuve intégrée (EI)**.

Ainsi, le parcours vers le **titre de bachelier** est un processus structuré et progressif, permettant à chaque étudiant d'avancer à son rythme. Cela garantit que chaque étudiant possède les compétences nécessaires avant d'avancer dans le programme et, finalement, avant de pouvoir défendre son travail de fin d'études.

LES ÉVALUATIONS ET LE DIPLÔME

Tous nos bacheliers sont professionnalisants et diplômants. Toutefois, notre système modulaire permet de suivre des unités d'enseignement au choix sans réaliser l'entièreté d'un bachelier.

La réussite de l'unité d'enseignement permet l'obtention d'une attestation de réussite qui peut être, par exemple, valorisée dans le milieu professionnel.

Chaque unité d'enseignement est détaillée dans un dossier pédagogique disponible sur notre site : www.esa-namur.be

Le diplôme

Le diplôme d'un bachelier est délivré à l'étudiant qui :

- possède toutes les attestations de réussite des unités d'enseignement constitutives de ce bachelier ;
- a présenté et a défendu avec succès un travail de fin d'études individuel.

✓ *Ce diplôme est visé et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.*

La réussite d'une U.E.

Une U.E. est considérée comme réussie lorsque l'étudiant a satisfait à **tous les acquis d'apprentissage de celle-ci**. Ces acquis d'apprentissage sont répertoriés dans le dossier pédagogique, disponible sur notre site internet, et sur la fiche pédagogique de l'U.E, *disponible sur la plateforme Smarschool*.

Lorsqu'une unité d'enseignement est subdivisée en plusieurs activités d'apprentissage, l'U.E est réussie lorsque tous les acquis d'apprentissage de chaque activité d'apprentissage sont validés.

L'évaluation

Les modalités et les conditions d'accès

Pour chaque U.E., une fiche pédagogique reprenant les modalités de l'évaluation (évaluation formative, évaluation sommative, examen écrit, examen oral...) et les conditions d'accès aux examens (taux de présences, remise d'un travail...) est *disponible sur la plateforme Smartschool*.

Dans le cas d'une évaluation sommative, les résultats sont affichés sur la plateforme Smartschool au maximum 48 heures après la délibération.

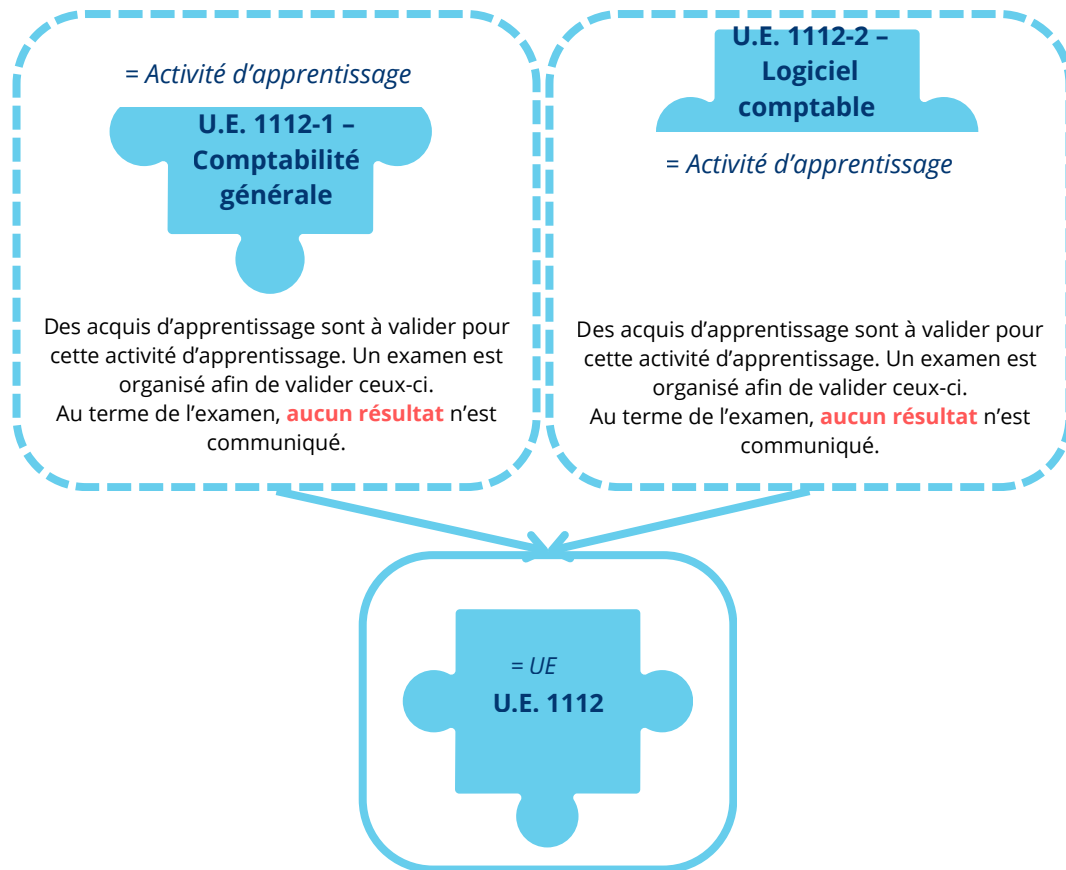
Dans le courant de l'année scolaire, certains professeurs proposent une épreuve libératoire. Celle-ci permet à l'étudiant d'être dispensé d'une partie de la matière pour l'examen proposé en 1^{ière} et en 2^{ième} session.

Dans le cas d'une épreuve libératoire, ce sont les professeurs qui communiquent aux étudiants si celle-ci est réussie ou pas. Les résultats de l'U.E. sont communiqués aux étudiants après la délibération.

LES ÉVALUATIONS ET LE DIPLÔME

Exemple :

U.E. 1112 – Comptabilité générale : principes et fondements = U.E principale



Au terme des examens et à la suite de la délibération, les étudiants savent si l'U.E. principale est validée ou pas.

- **✗** En cas d'échec, l'activité d'apprentissage non validée est communiquée à l'étudiant.
- **✗** L'échec d'une ou plusieurs activités d'apprentissage entraînent l'échec de **l'unité d'enseignement principale**.
- **Une seule et même attestation** de réussite est **délivrée** pour l'U.E. 1112 lorsque tous les acquis d'apprentissage (112-1 + 1112-2) sont validés.

LES ÉVALUATIONS ET LE DIPLÔME

La présence à l'évaluation et les règles

L'étudiant est responsable de ses choix d'U.E.

- L'étudiant **est absent** lors de la première session d'examens proposée :
 - il **fournit un justificatif d'absence** accompagné d'un certificat médical ou d'une attestation, il s'agit alors d'une absence justifiée.
 - → L'étudiant peut alors **présenter son examen à la session suivante**. Nous invitons l'étudiant à consulter le R.O.I.
 - il **NE fournit PAS de justificatif d'absence**, il s'agit donc d'une absence injustifiée.
 - → Le jury peut alors **lui refuser la session suivante**. Nous invitons l'étudiant à consulter le R.O.I.
 - L'étudiant est absent lors de la deuxième session d'examens proposée, l'étudiant est alors en situation **de refus**. Le cours doit alors être à nouveau suivi et l'examen doit également être à nouveau présenté.



- Pas de Gsm, pas de livres ni de notes de cours, pas de clé USB ou autre dispositif technique, sauf autorisation expresse du professeur.
- Si documents autorisés (code, pcmn, ...) : aucune annotation !!!
- Flagrant délit de copiage : ZERO ; tentative de copiage : 2^{ème} remarque : idem.
- A l'oral, présence 30' minimum avant l'heure prévue ou selon les modalités spécifiques du professeur
 - Inscription obligatoire avant la session !!

Recours

Au terme de la deuxième session, en cas de désaccord avec la décision d'échec, nous vous invitons à contacter la direction ou la direction adjointe.

Nous vous invitons à consulter le R.O.I pour plus d'informations.

L'ÉPREUVE INTÉGRÉE

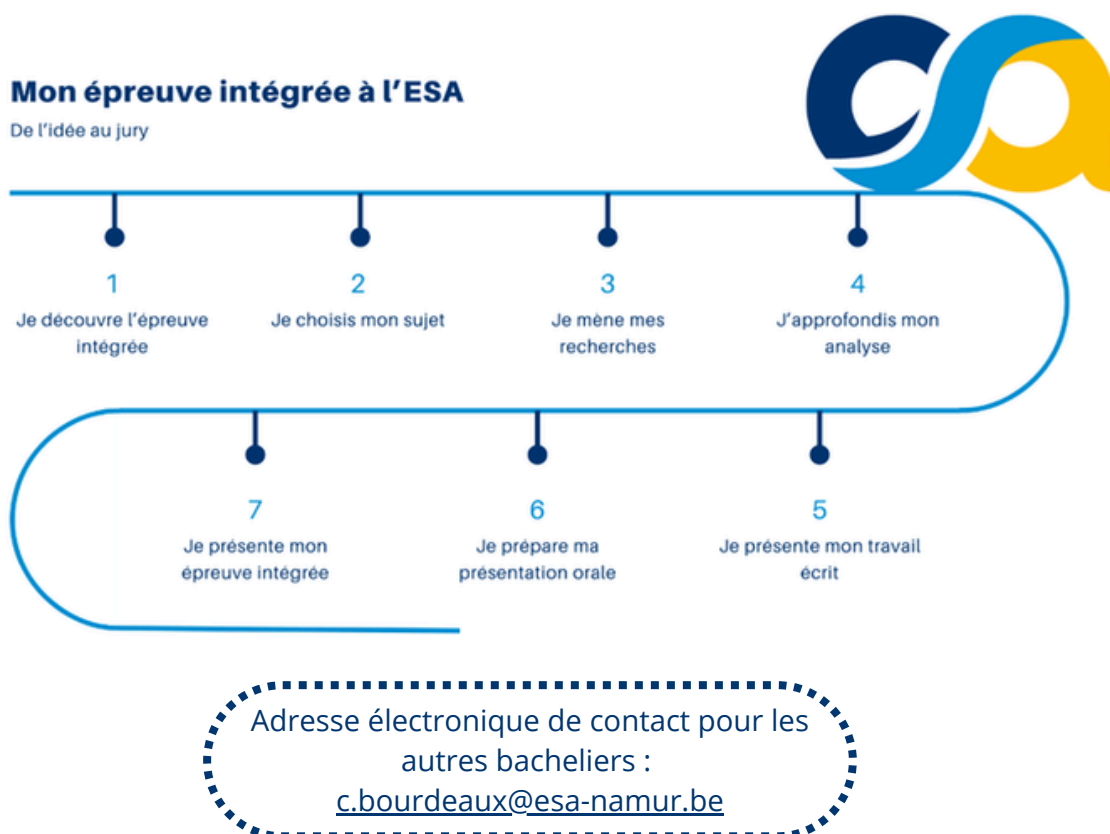
L'épreuve intégrée marque la **dernière étape du cursus**. Il s'agit d'un travail individuel qui porte sur une question concrète, en lien avec le domaine professionnel de l'étudiant. Ce travail permet de mobiliser les acquis de la formation pour analyser une situation, formuler une problématique pertinente, proposer des pistes de solution et prendre du recul sur sa propre pratique.

L'objectif est de démontrer que l'apprenant est capable d'exercer son futur métier avec rigueur, autonomie et réflexion critique.

Le processus démarre en début d'année avec une séance d'information qui précise les objectifs, les attentes, le calendrier et les ressources disponibles. L'étudiant est ensuite invité à choisir une thématique professionnelle, construire une problématique, planifier ses étapes et soumettre sa proposition de sujet. Au fil des mois, il travaille à la collecte de données (entretiens, questionnaires, recherches documentaires...), à l'analyse de celles-ci et à la rédaction d'un rapport structuré, intégrant ses observations, ses pistes de solution et une réflexion personnelle. Il bénéficie pour cela d'un accompagnement personnalisé, via des ateliers méthodologiques et des rendez-vous avec son promoteur. Une fois le travail écrit terminé, il prépare sa présentation orale, qui se déroule devant un jury composé de membres de l'équipe enseignante et, parfois, de professionnels du secteur. Cette présentation lui permet de défendre son travail, de mettre en valeur ses compétences et de répondre aux questions du jury.

Les résultats sont communiqués sur la plateforme de l'établissement. En cas d'ajournement, un feedback clair est transmis et l'étudiant peut représenter son travail lors d'une session ultérieure.

L'épreuve intégrée constitue un exercice de synthèse et de professionnalisation, pensé pour valoriser le parcours de l'apprenant et marquer son passage du statut d'apprenant à celui de jeune professionnel.



La plateforme Smartschool est l'outil permettant de télécharger les contenus de cours (syllabi). Le site sharepoint de l'ESA est la plateforme de communication entre les chargés de cours, les coordinateurs, l'équipe administrative pour tous les domaines concernant les étudiants.

Tous les documents (fiches pédagogiques, grilles d'évaluation, consignes pour les travaux...) et toutes les informations (horaires des examens, résultats des examens, absence d'un professeur ...) nécessaires à la poursuite de votre cursus sont disponibles sur le site Sharepoint.

Accès et mode d'emploi

Visualisez le mode d'emploi de la plateforme Smartschool en scannant le code QR ci-dessous.



Connectez-vous dès réception de vos identifiants et activez les notifications par e-mail. Au-dessus à gauche, cliquez sur votre nom, puis rendez-vous dans votre profil. Cliquez ensuite sur « Notifications » et dans la partie « E-mail », vérifiez que votre adresse mail est bien encodée. Vous recevrez un mail de vérification à valider dans vos e-mails, qui arrivera peut-être dans les spams.

Soyez donc attentif !

Si l'adresse notée au préalable est erronée, pensez également à en informer le secrétariat. En effet, cela veut dire qu'elle est également mal encodée dans nos logiciels internes, ce qui pourrait nuire à une bonne communication.

🔍 <https://esa-namur.smartschool.be> 🗣️

L'accès à vos ressources se fait en accédant à

 <https://portal.office.com>

Entrer les informations relatives à **votre compte Microsoft.**

SÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Incendie

Prenez connaissance des consignes de sécurité en scannant le code QR ci-dessous.

Ces consignes sont également affichées dans les différents locaux.



En cas **d'alarme incendie**, toutes les personnes présentes dans le bâtiment doivent procéder à **L'EVACUATION IMMEDIATE** du bâtiment sur les indications d'un ou plusieurs membres du personnel de l'école (professeurs, secrétaires...)

Accidents

En cas de problème mineur, une trousse de secours se trouve au secrétariat.

En cas d'accident majeur, le secrétariat DOIT être prévenu, même si les secours ont déjà été appelés.

Un défibrillateur se trouve au 1er étage du bloc administratif ; la manipulation est réservée à des personnes compétentes.

Protection des données et de l'image

Les données personnelles sont traitées en toute confidentialité, dans le respect des lois en matière de vie privée et de protection des données.

L'utilisation de votre image par l'ESA se fait également dans le cadre strict des activités de l'établissement. Les photos de groupe pourront servir à illustrer la vie de l'école sur le site internet, Facebook, LinkedIn, les documents publicitaires, ...

Si vous ne souhaitez pas que votre image soit diffusée, nous vous invitons à envoyer un refus écrit à la direction qui prendra les mesures nécessaires afin de respecter votre droit.

LES ÉTUDIANTS DÉLÉGUÉS

Les étudiants délégués sont les porte-paroles de leur section et les acteurs indispensables dans la vie quotidienne de l'établissement.

Leurs missions

Leurs missions s'articulent autour de 3 piliers :

- impliquer et responsabiliser les étudiants ;
- améliorer la communication interne ;
- favoriser un bon climat scolaire.

Leurs actions

- Ils participent activement à la vie de leur section et sont conviés aux réunions de coordination avec les chargés de cours et la direction.
- Ils aident également les étudiants en difficulté. Ils sont un relais et un soutien indispensable pour leur classe.
- Ils sont les acteurs de la démarche qualité et sont invités à témoigner de leur expérience lors de la visite des experts de l'AEQES (Agence de l'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur).

Une action reconnue et valorisée

- L'expérience en tant qu'étudiant délégué peut être valorisée professionnellement.
- A la fin de l'année scolaire, avec les étudiants ambassadeurs, ils sont invités à réaliser le point sur leurs actions et à partager un drink convivial.

Pour en savoir plus...

Visualisez le profil de fonction en scannant le code QR ci-dessous.

Devenir étudiant délégué

Parlez-en avec le coordinateur de votre section. Visualisez la liste des coordinateurs des différentes sections en scannant le code QR ci-dessous.

LES ÉTUDIANTS AMBASSADEURS

Les étudiants ambassadeurs sont des étudiants motivés et talentueux qui s'engagent à **représenter l'ESA et à dynamiser la vie étudiante.**

Les ambassadeurs prennent les rênes pour créer une atmosphère conviviale, dynamique et pleine d'opportunités. **Ils organisent, fédèrent et représentent l'ESA !**

La mission des étudiants ambassadeurs

Leur mission s'articule autour de 3 piliers :

- le networking : ils participent et imaginent à différents moments de réseautage ;
- la vie étudiante : ils imaginent et participent des événements pour renforcer la cohésion et créer des souvenirs mémorables ;
- la Community Management : ils contribuent à l'alimentation de réseaux sociaux comme Facebook, Instagram, tiktok pour faire rayonner la communauté étudiante.

Les Ambassadeurs, visages de l'ESA

Les Ambassadeurs de l'ESA ne se contentent pas d'animer la vie à l'école, ils sont aussi le visage de l'école à l'extérieur !

En **collaboration étroite avec la chargée de communication**, ces étudiants acquièrent une expérience professionnelle unique en représentant l'ESA au-delà de ses murs. Véritables interlocuteurs privilégiés, ils sont les porte-paroles de notre établissement.

Tu veux devenir étudiant ambassadeur ?
Prends contact dès à présent avec la chargée de communication

Adresse électronique de contact :
communication@esa-namur.be

ALUMNI

Sous le terme « Alumni » sont désignés les anciens élèves diplômés de l'ESA.

Cette association des anciens élèves maintient le contact entre les diplômés et l'ESA et permet de se constituer un réseau professionnel.

Vous souhaitez rejoindre l'association d'alumni ?

Par voie électronique, vous pouvez envoyer votre demande pour être repris dans la base de données de l'association.

Vous êtes déjà membre et vous souhaitez vous désinscrire, n'oubliez pas d'envoyer votre un mail.

Adresse électronique de contact :
secretariat@esa-namur.be

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DES AFFAIRES

NAMUR

Rue du Collège
5000 – Namur

081/22 15 80
secretariat@esa-namur.be
www.esa-namur.be

L'ESA Namur,
à votre **rythme**,
avec **vous**

